



Alors que le passage en groupe C, rétroactif au 1^{er} janvier 2023, n'est toujours pas effectif en février 2024 malgré les engagements de la DO, qui, une nouvelle fois, nous répond négligemment « ce sujet sera traité »,

Alors que les retards de paiement divers et variés se multiplient, incluant le Salon du Bourget 2023,

Alors que les jeux olympiques et paralympiques approchent à grand pas sans la visibilité nécessaire sur l'organisation du contrôle aérien,

Le sentiment d'exaspération générale s'accroît de jour en jour chez les contrôleurs du Bourget.

À ce climat général, s'ajoute le projet d'organisation du travail pour l'été 2024 que le service vient de présenter : une charge de travail exceptionnelle associée à des durées de vacations beaucoup trop longues, une vacation complémentaire, des recyclages dirigés et des restrictions de congés maximales en période estivale. Le tout, sans aucun cadre, ni socialement acceptable ni valorisé.

Les contrôleurs ne sauraient accepter un tel projet.

A contrario, d'autres solutions existent, propices à une meilleure gestion de la fatigue et à une meilleure capacité de contrôle, en cohérence avec les objectifs de la DSNA en la matière et le service public attendu pour cet été 2024 exceptionnel.

Si les enjeux de l'été 2024 sont forts, il n'en reste pas moins que la réponse en matière de capacité devra satisfaire l'objectif de mieux prévenir la fatigue et de valoriser les efforts attendus à leur juste valeur. Forte de ce constat, la section locale est prête à mettre sur la table un projet d'organisation alternatif s'inscrivant dans ce cadre, seul à même d'assurer une acceptabilité sociale.